

## COMPTE RENDU

### Comité de Pilotage n°1 « Mer de Cornouaille »

19 mars 2013, à Quimper Cornouaille Développement

#### 1. Personnes présentes

Etaient présents :

ANTICH Y AMENGUAL	Frank	Développeur territorial, chargé de mission GIZC	AUDELOR
STANZEL	Jean-Paul	Président	CC du Pays Bigouden Sud
CORGNE	Murielle	Chargée d'urbanisme	CC du Pays de Châteaulin et du Porzay
GUILLOU	Yann	Responsable Aménagement	Concarneau Cornouaille Agglomération
MIOSSEC	Sébastien	Maire de Riec-sur-Belon	COCOPAQ
BIGOT	Marc	Chargé de mission	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
SEGALEN	Nadine	Chargée de mission	Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud
BASTARD	Marie- Catherine	Responsable du service mer	Conseil général du Finistère
LE BIHAN	Caroline	Coordinatrice territoriale	Conseil général du Finistère
QUERNEZ	Mickaël	Vice-président en charge de l'économie	Conseil général du Finistère
KARLESKIND	Pierre	Vice-président chargée de l'Europe, de la mer et du littoral	Conseil régional de Bretagne
PAUGAM	Julien	Chargé de de la coordination des démarches GIZC	Conseil régional de Bretagne
GUILLOU	Jacques	Chef d'unité	DDTM 29/DML/URL/UAM-CC
L'HOSTIS	Denez	Pilote de la mission littoral	France Nature Environnement
ARBELLOT- REPAIRE	François	Directeur	Nautisme en Finistère
ANDRO	Marc	Conseiller communautaire, Vice-président	Quimper Communauté Quimper Cornouaille Développement
CHALAUX	Pauline	Chargée de mission mer	Quimper Cornouaille Développement
MALLET	Luc	Directeur d'études	Quimper Cornouaille Développement
MARCEL	Ronan	Directeur	Quimper Cornouaille Développement
PEZENNEC	Loïc	Directeur	Région Bretagne, antenne de Brest
COIC	Leslie	Chargée de mission GIZC	SIOCA
LE GALL	Jos	Président	SIOCA
SELLIN	Rachel	Technopole Quimper Cornouaille / Pôle Mer Bretagne	

## Excusés :

PLOUZENNEC	Pierre	Président	Agence Ouest Cornouaille Développement
MORVAN	Nicolas	Président	CC du Pays de Quimperlé
SACRE	Jean-Claude	Président	CCA Concarneau Cornouaille Agglomération
LABBE	Jean-Yves	Elu Armement CFTC	Chambre de Commerce et d'Industrie Quimper Cornouaille -
LE CARRE	Philippe	Responsable du service développement maritime	Chambre de Commerce et d'Industrie Quimper Cornouaille -
TANGUY	Jean-Jacques	Président	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère
LE QUELLEC	Alain	Vice-président	CC du Pays de Châteaulin et du Porzay
EGU	Hélène	Chargée de mission	CC du Pays Fouesnantais
LE GOFF	Roger	Président	CC du Pays Fouesnantais
THOMAS	Hervé	Directeur Adjoint, délégué à la Mer et au Littoral	DDTM du Finistère
LE DEN	Ronan	Directeur	Technopole Quimper Cornouaille

## 2. Présentation de la démarche

Quimper Cornouaille Développement a été retenue dans le cadre de l'appel à projet Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC) lancé en 2012 par la Région. Il s'agit de porter une ambition politique maritime en Cornouaille, permettant d'inscrire l'espace marin dans les stratégies d'aménagement et de développement du territoire cornouillais, mais également de mettre en place un lieu d'échange sur toutes les questions liées aux activités maritimes à l'échelle de la Cornouaille.

Les objectifs de la démarche en cours sont de conforter les connaissances sur les ressources maritimes, activités et usages en mer, repérer les potentialités de développement et de valorisation durable de ces ressources, afin de construire une vision partagée de l'avenir maritime en Cornouaille.

Cette démarche qui s'inscrit dans le cadre des réflexions interSCoT se compose en trois temps. Le diagnostic sera présenté à l'automne, suivra la réalisation d'un projet d'aménagement et de développement durable maritime Cornouillais qui doit être présenté au printemps 2014. Ensuite, le projet pourra être décliné dans les 5 SCoT de Cornouaille sur une période de 18 mois. Parallèlement des programmes d'actions pourront être menés.

Le diagnostic est en cours de réalisation, via de nombreux échanges avec les acteurs concernés (représentants des professionnels, élus, techniciens des différentes collectivités, centres de formation, recherche ou innovation maritime ...), et une synthèse bibliographique d'études de référence. Des réunions techniques thématiques seront organisées en mai (sur les ressources maritimes, sur la pêche, sur les cultures marines, ...) pour s'assurer de la prise en compte des points clés dans le diagnostic en cours.

Ce travail de diagnostic ne prétend pas être exhaustif. Il vise à synthétiser les connaissances à l'échelle de la Cornouaille. Les données manquantes ou à compléter nécessaires seront identifiées et feront au besoin l'objet d'études complémentaires.

Sur la base de ce diagnostic, un groupe exploratoire technique d'experts sera mobilisé dans le but d'identifier et qualifier les interrelations entre ressources et activités et de faire émerger enjeux et potentiels développements et orientations. Des conférences débats et réunions thématiques

articulées autour des comités de pilotage permettront de confronter, compléter et d'affiner les réflexions dans le but de constituer le projet maritime Cornouaillais.

*Le support de présentation projeté est joint à ce compte rendu.*

Interventions lors de la présentation :

**Pierre Karleskind** rappelle l'engagement de la Région vis à vis des territoires porteurs de projets de GIZC, dans la lignée de la mise en place de la Charte des Espaces Côtiers bretons. 80% du littoral est actuellement couvert par une démarche de GIZC en Bretagne. Il fait souligner qu'en Cornouaille, toutes les activités maritimes sont présentes : pêche, course au large, conchyliculture, projets de cultures marines offshore, et d'implantation d'énergies marines renouvelables.

Il ajoute que le travail va permettre, sur les questions maritimes, de **guider à la mise en œuvre des contrats de pays en Cornouaille**. Il rappelle également que la Cornouaille dispose de fonds européens dans le cadre de **l'axe 4 du Fond Européen pour la Pêche**, qui devrait avoir son pendant dans le cadre de la prochaine politique commune des pêches, en cours de définition.

**Jean-Paul Stanzel** interroge la salle par rapport aux objectifs, au périmètre, à la composition du Comité de pilotage.

**Jos Le Gall** regrette l'absence de la CCI.

**Jean-Paul Stanzel** précise que la CCI s'est excusée pour ce jour mais qu'elle suivra la démarche.

### 3. Echange avec la salle à l'issue de la présentation

Les représentants des professionnels et le Conseil Général se sont montrés très satisfaits de la mise en place de cette démarche et de la prise en compte de l'espace maritime dans les politiques de planification et de développement à l'échelle de la Cornouaille. Différentes études sont en cours sur les questions maritimes à court terme, il conviendra de bien les articuler, afin qu'elles s'alimentent mutuellement.

**Jean-Paul Stanzel** souligne le fait que le calendrier de travail est serré, mais que cela se justifie par une volonté de rentrer rapidement dans la phase de plan d'action, même si le travail de diagnostic pourra continuer à être alimenté en parallèle. Il invite les membres du Comité de Pilotage à exprimer leurs remarques, attentes vis-à-vis de la démarche.

**Marc Bigot** trouve très positif qu'il y ait enfin la mise en place de cet espace d'échange sur les questions maritimes à l'échelle de la Cornouaille, rassemblant professionnels, élus et gestionnaires du territoire. Il constate que les thématiques qui sont traitées dans le cadre du diagnostic (tant ressources, qu'activités, sont très complètes, et représentent un gros travail de synthèse. Il précise que le Comité Départemental des Pêches est en cours de finalisation de fiches sur les différents métiers et que cela pourra rapidement faire l'objet d'un échange avec le travail mené par QCD.

**Sébastien Miossec**, en tant que président de la commission littorale du SAGE Sud Cornouaille précise que le diagnostic du SAGE est en cours de réalisation et qu'il sera nécessaire de bien coordonner les deux démarches. Il demande par ailleurs si la question des littoraux sera traitée dans le cadre de ce travail. Cet aspect renvoie à une question transversale liée au problème d'entretien des fonds de rias, des enjeux de qualité de l'eau, de l'activité conchylicole et doit être traité dans ce travail de GIZC.

**Luc Mallet** confirme que les paysages littoraux sont mentionnés dans la présentation, comme ressource du territoire, et que ces différents aspects doivent effectivement être abordés.

**Denez l'Hostis** insiste sur la notion de biodiversité marine qui doit être intégrée à la réflexion car une mer saine est la base pour le développement durable des activités en mer. La Directive Cadre stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) impose des objectifs de bon état écologique à horizon 2020, il est donc nécessaire de prendre en compte ces travaux.

Denez l'Hostis invite également l'équipe à rencontrer les associations de défense de l'environnement du territoire.

**Michaël Quernez** se dit satisfait de voir que les territoires intègrent davantage les questions maritimes dans leurs documents de planification au travers de cet inter SCoT maritime, et arrêtent en quelque sorte de « tourner le dos à la mer ». Il souhaite que le compte-rendu de la réunion du groupe de travail sur les ports organisée par le SIOCA en février, soit annexé à ce compte-rendu, ce qui permettra de préciser sa position à ce sujet. Il indique que Nicole Ziegler représentera le Conseil Général pour les prochains COPIL « Mer de Cornouaille ».

Il ajoute que pour le maritime, la portée opérationnelle c'est le SCoT. Le Conseil Général donne son avis dans le cadre des démarches SCoT et inter SCoT, en tant que Personne Publique Associée. Il souligne le rôle que porte le Conseil Général en matière de gestion des Espaces Naturels Sensibles et invite l'équipe à prendre contact avec le service en charge de ces questions. Le Conseil Général a de nombreuses conventions de gestion avec le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, des intercommunalités, communes, ... sur ces espaces naturels du littoral.

Michaël Quernez indique que le Conseil Général démarre une étude de définition d'une stratégie de développement pour les ports départementaux, dans un contexte de fin de contrats de concession, et d'enjeux liés à la question de l'occupation des espaces (recul de la pêche, friches). Il insiste sur la nécessité de mettre en cohérence les différentes orientations prises sur les ports.

Le travail d'inter SCoT sur les enjeux maritimes, l'étude sur le devenir des ports portée par le Conseil Général, sont des études à portée opérationnelle. Ces démarches s'alimenteront l'une et l'autre. Le Conseil Général accompagnera le travail mené dans le cadre de ce projet Mer de Cornouaille, et de même associera les porteurs de projet GIZC du département à la réalisation de l'étude sur le devenir des ports.

**Nadine Segalen**, du Comité Régional Conchylicole de Bretagne Sud, se dit satisfaite de la mise en place de cette démarche en Cornouaille, où les enjeux sont notamment liés à la préservation du milieu de travail des professionnels, à terre et sur l'estran et les rias, mais parce qu'il y a également des projets de développement de zones au large à intégrer.

Elle indique que dans le Morbihan, un document cadre, la « Charte Conchylicole du Morbihan » a été signée par la Préfecture, le Département, l'Association des maires et présidents d'EPCI, le CDC de Bretagne Sud et les services de l'Etat.

Elle ajoute qu'il faudra bien intégrer à la réflexion le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine, en cours de réalisation par les services de l'Etat.

Pour **Marc Andro**, Vice-président délégué de Quimper Cornouaille Développement, ce travail va permettre une appropriation commune de la connaissance et des enjeux liés aux ressources et activités maritimes, et permettre d'aller vers 3 objectifs :

- Faire porter les projets de développement des activités maritimes par les élus (pêche, énergies marines renouvelables, nautisme, ...)

- *Etre davantage en mesure de faire des arbitrages sur le littoral (linéaires de quai, ...), sur l'estran, mais aussi sur l'espace marin.*
- *Se positionner sur les financements publics, dans le contexte économique actuel difficile.*

*En revanche, il considère que sur les espaces portuaires, il y a déjà de nombreux acteurs et gestionnaires qui arbitrent l'évolution des aménagements, et qu'il ne faut donc pas rentrer dans le détail port par port, dans le cadre de la démarche maritime ici portée.*

**Michaël Quernez** confirme que le Conseil Général étudie cette question, et que QCD sera associée.

**Ronan Marcel** ajoute qu'en temps qu'agence d'urbanisme, Quimper Cornouaille Développement peut aussi apporter un soutien aux projets urbains sur la question du lien Ville-Port.

**Jos Le Gall** considère que les GIZC sont aussi là pour accompagner les porteurs de projets.

Pour **Denez L'Hostis**, sur la question des Energies Marines renouvelables, il ne s'agit pas seulement d'accompagner les porteurs de projet, mais aussi de « mettre les doigts dans les brèches » et faire pression, afin notamment de maintenir localement les entreprises.

**Marc Bigot** revient sur l'approche port par port. Dans le cadre de la définition du projet maritime Cornouaillais, le travail va être fait à assez court terme, alors que pour arriver à faire des arbitrages sur l'affectation des espaces aux différentes activités du même port, cela a certes pu avancer sur Concarneau, par exemple, mais après près de quatre années de travail.

**Jacques Guillou** indique qu'une démarche stratégique de la gestion du Domaine Public Maritime est mise en place actuellement par le pôle « unités de représentation locale » de la Délégation à la Mer et au Littoral de la DDTM. Le document, met en avant les enjeux, conflits d'usage et perspectives sur la bande littorale à l'échelle du Finistère. Le travail devrait être disponible d'ici un mois.

**François Arbellot** évoque la transversalité qui existe entre toutes les activités maritimes, dans le domaine de la formation et de l'éducation, et qu'il y a un projet à mener à l'échelle du pays.

**Pierre Karleskind** conclut ce premier Comité de Pilotage :

- *Il insiste sur l'enjeu d'application de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin.*
- *Il ajoute un projet de directive cadre sur la planification de l'espace maritime et la GIZC. Cette dernière viserait à faire des prescriptions en matière d'activité des territoires littoraux, côtiers et maritimes. La démarche de GIZC mise en place à l'échelle de la Cornouaille est en quelque sorte en avance sur cet objectif de la future directive.*
- *Il revient sur le projet de cartographie des activités et usages maritimes en précisant que les usages ne sont pas figés, et qu'il est nécessaire d'appréhender les dynamiques associés (évolution des pratiques, saisonnalité, ...).*
- *Enfin, il rappelle que la démarche doit permettre aux acteurs d'être porteurs d'ambitions pour les activités maritimes, et doit créer un contexte favorable aux projets. Il ne s'agit pas de se substituer aux différents acteurs de la gestion et de la délivrance d'autorisations, mais d'être le lieu d'échange sur ces sujets en Cornouaille.*

---

Le prochain comité de pilotage se déroulera en juin. Sera présentée la première étape du diagnostic : une approche « sectorielle » activités et ressources maritimes.